

NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 juin 2007

AXA LANCE LA SECONDE TITRISATION DE RISQUE D'ASSURANCE AUTOMOBILE SUR UN PORTEFEUILLE PANEUROPEEN

AXA annonce le lancement de sa seconde opération de titrisation de risque d'assurance automobile portant sur les polices automobiles de particuliers souscrites par ses filiales en Allemagne, Belgique, Italie et Espagne.

Cette titrisation, d'un montant de 450 millions d'euros, vise à transférer aux marchés financiers le risque de déviation au-delà d'un certain seuil du coût des sinistres des portefeuilles concernés : plus de 6 millions de contrats d'assurance automobile de particuliers, souscrits au travers de canaux de distribution multiples, représentant 2,6 milliards d'euros de primes en 2006, réparties entre les quatre pays représentés (Allemagne 30%, Belgique 18%, Espagne 31%, Italie 21%).

Moins de 18 mois après le succès de la titrisation du portefeuille d'assurance automobile d'AXA France, cette transaction marque une étape supplémentaire en agrégeant les portefeuilles d'assurance automobile de quatre pays en un portefeuille global permettant de diversifier les risques. Les bénéfices de la mutualisation des quatre portefeuilles ont notamment été reconnus par les agences qui notent cette opération, et se reflètent dans la baisse de 30% à 41% du point d'attachement des titres BBB dans le portefeuille global par rapport aux portefeuilles locaux. Sur cette base, le niveau maximum de capital requis pour couvrir les risques de ce type de portefeuille devrait être d'environ 3,5% au niveau BB.

Cette opération confirme également que les ILS¹ constituent une véritable alternative au marché de la réassurance, y compris pour des risques diversifiés, tout en éliminant le risque de contrepartie. En outre, la capacité croissante de transfert des risques aux marchés financiers devrait contribuer à mettre le secteur de l'assurance sur un pied d'égalité avec le secteur bancaire.

« Cette deuxième transaction illustre une nouvelle fois les efforts permanents du Groupe AXA en matière d'innovation, qui constitue un des éléments clés de notre projet Ambition 2012, » a déclaré Denis Duverne, membre du Directoire et Directeur Financier du Groupe. « Avec cette titrisation paneuropéenne, AXA souhaite concrétiser les bénéfices économiques de la mutualisation et de la diversification et anticiper l'évolution attendue de l'environnement

¹ « Insurance Linked Securities » : titres liés à des risques d'assurance

réglementaire (Solvabilité II), qui prendra en compte les risques conservés par les compagnies d'assurance.»

« Nous sommes persuadés que le marché des ILS va poursuivre son développement, car ils constituent un outil efficace de gestion du risque et du capital pour le secteur de l'assurance, ainsi qu'une nouvelle classe d'actifs attractive pour les investisseurs. »

* *
*

À propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la Protection Financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. Le Groupe a enregistré (en normes IFRS) un chiffre d'affaires de 79 milliards d'euros et un résultat courant de 5 140 millions d'euros au titre de l'exercice 2006. L'action AXA est cotée à la Bourse de Paris sous le symbole AXA. Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site du Groupe AXA à l'adresse suivante : www.axa.com

COMMUNICATION FINANCIERE :

Etienne Bouas Laurent: +33.1.40.75.46.85
Paul-Antoine Cristofari: +33.1.40.75.73.60
Emmanuel Touzeau: +33.1.40.45.49.05

RELATIONS PRESSE :

Christophe Dufraux: +33.1.40.75.46.74
Clara Rodrigo: +33.1.40.75.47.22
Armelle Vercken: +33.1.40.75.46.42

AVERTISSEMENT :

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE NE CONSTITUE NI UNE OFFRE DE VENTE NI UNE SOLICITATION D'ACHAT DE TITRES, ET NE SAURAIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME CONSTITUANT UNE OFFRE, UNE SOLICITATION OU UNE VENTE DANS AUCUN PAYS. LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS, ET AUCUN TITRE NE POURRA ÊTRE OFFERT OU VENDU AUX ÉTATS UNIS SANS AVOIR FAIT L'OBJET D'UN ENREGISTREMENT OU D'UNE EXEMPTION AU OBLIGATIONS D'ENREGISTREMENT EN VERTU DE LA LOI AMÉRICAINE SUR LES OFFRE DE TITRES ("SECURITIES ACT") DE 1933. L'ÉMETTEUR DES TITRES N'A, ET NE SOUHAITE ENREGISTRER, AUCUNE PARTIE DES TITRES OFFERTS AUX ÉTATS-UNIS, ET NE FERA PAS D'APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE AUX ÉTATS-UNIS.

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs (y compris des déclarations relatives à la seconde opération de titrisation d'AXA d'une partie de son portefeuille d'assurance automobile paneuropéen). Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels ou les objectifs d'AXA et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations ; cet écart peut également exister par rapport aux résultats déjà publiés par AXA. De tels risques et incertitudes comprennent notamment les risques liés à l'évolution de l'économie et du marché, les conséquences d'éventuels événements catastrophiques (incluant les conséquences de futures pandémies et catastrophes naturelles et/ou d'actes de terrorisme), les décisions d'ordre réglementaire, procès et autres actions en justice.

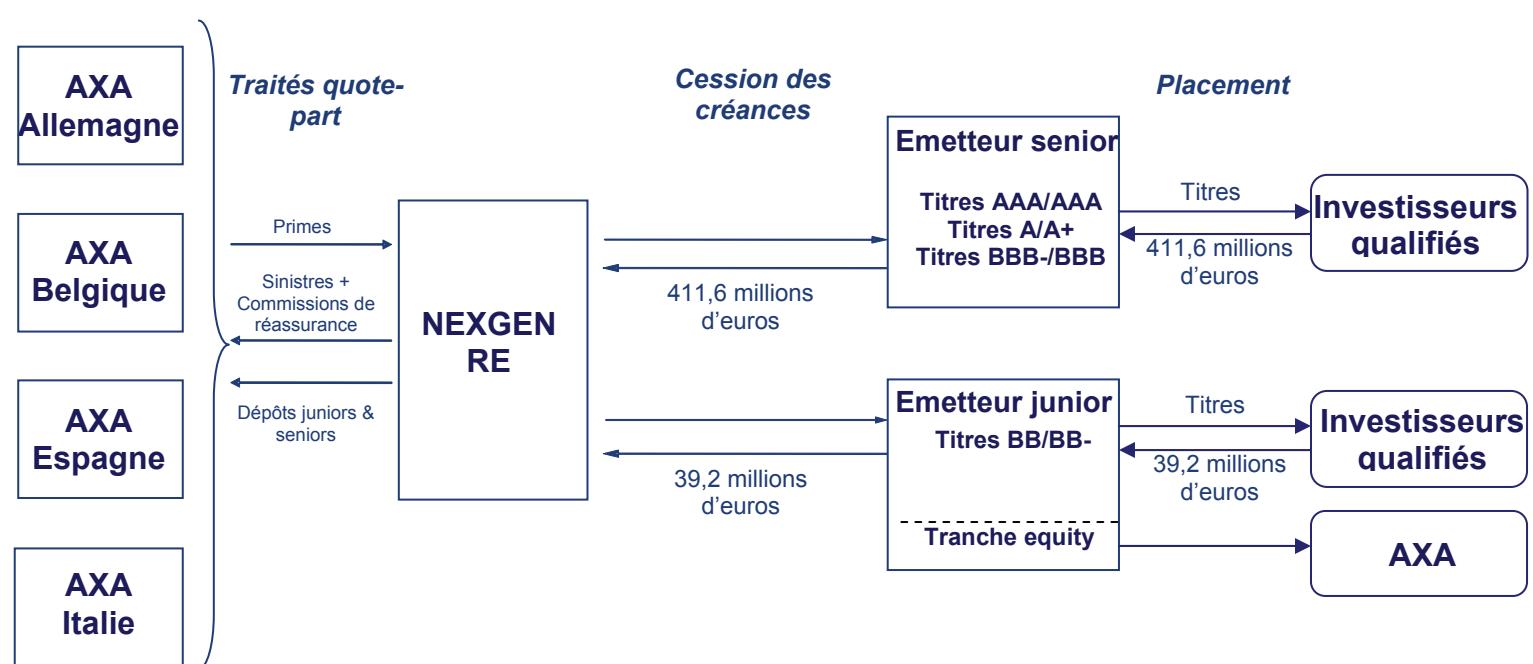
Prière de se référer au document de référence d'AXA pour l'exercice clos au 31 décembre 2006 ainsi qu'au rapport annuel d'AXA, Formulaire 20-F pour l'exercice clos au 31 décembre 2005, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

Annexe 1: Caractéristiques de l'opération

Avec cette opération de titrisation, AXA va transférer aux investisseurs le risque de déviation du ratio de sinistralité² du portefeuille global au-delà d'un seuil prédéfini. Ce seuil sera refixé tous les ans.

Sinistralité :	69,0%	72,5%	74,3%	78,9%	89,0%	93,2%
		Tranche equity	Titres Classe D	Titres Classe C	Titres Classe B	Titres Classe A
Notation (S&P/Fitch)	Conservée par AXA	BB/BB-	BBB-/BBB	A/A+	AAA/AAA	
Montant	39,2 millions d'Euros ³	100,1 millions d'Euros	220 millions d'Euros	91,5 millions d'Euros		
Déviation de la sinistralité /au ratio cible déclenchant une perte pour les porteurs de titres	+3,5%	+5,3%	+9,9%	+20%		

Le schéma ci-dessous résume les étapes clés de cette transaction :



² Rapport des sinistres payés aux primes acquises sur un exercice donné

³ Pour la première période de couverture

Appendix 2: Caractéristiques des titres émis

Obligations de classe A, B et C (tranches senior)

Emetteur	FCC SPARC EUROPE (SENIOR), un Fonds Commun de Créances
Type de placement	Placement privé auprès d'investisseurs qualifiés
Titres	411,6 millions d'euros en 3 tranches notées par S&P/Fitch - AAA/AAA : 91,5 millions d'euros - A/A+ : 220 millions d'euros - BBB-/BBB : 100,1 millions d'euros
Cotation	Paris
Echéance attendue	15 juillet 2011
Echéance maximum	15 juillet 2013
Portefeuille sous jacent	Portefeuille de contrats d'assurance automobile de particuliers d'AXA Belgique, AXA Allemagne, AXA Italie et AXA Espagne, formant ensemble un portefeuille global représentant en 2006 2,6 milliards d'euros de primes et 6,1 millions de contrats d'assurance.
Risque couvert	- au maximum 85% de chaque portefeuille titrisé - couverture de 4 années successives et indépendantes - déviation du ratio de sinistralité global par rapport à un ratio de sinistralité global cible, fixé chaque année par AXA et revu par les agences de notation S&P et Fitch pour chaque classe de titres. En l'absence de confirmation des notes par l'une des agences de notation, les obligations émises seraient remboursées par anticipation.

Obligations de classe D (tranche junior)

Emetteur	FCC SPARC EUROPE (JUNIOR), un Fonds Commun de Créances
Type de placement	Placement privé auprès d'investisseurs qualifiés
Titres	1 tranche de 39,2 millions d'euros notée BB/BB- par S&P/Fitch
Cotation	Pas de cotation
Echéance attendue	15 juillet 2008
Echéance maximum	15 juillet 2010

Portefeuille sous jacent	Portefeuille de contrats d'assurance automobile de particuliers d'AXA Belgique, AXA Allemagne, AXA Italie et AXA Espagne, formant ensemble un portefeuille global représentant en 2006 2,6 milliards d'euros de primes et 6,1 millions de contrats d'assurance.
Risque couvert	<ul style="list-style-type: none"> - au maximum 85% de chaque portefeuille titrisé - une seule période de couverture : 2007 - déviation du ratio de sinistralité global par rapport à un ratio de sinistralité global cible, fixé par AXA et revu par les agences de notation S&P et Fitch en mars de l'année de couverture.